

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DUPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOISDEPARTEMENT
DE LA SOMME

Séance du 21 février 2023

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	15

Objet de la délibération
FINANCES Autorisation de lancer l'appel d'offres pour le marché TENMOD
Référence
2_20230221_1.1.1

Date de la convocation
10/02/2023

Date de mise en ligne sur le site http://grandamiénois.fr
22/02/2022

L'année deux mille vingt-trois, le vingt et un février à 12 heures minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été reconvoqué suite au quorum non atteint lors de la séance du 9 février 2023. Cette séance s'est déroulée en visioconférence, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Mme FOURÉ, MM. RIFFLART, GEST, DESSEAUX, Mme PINON, Mme THIEBAUT, FRANCOIS, GAILLARD, Mme A. LEMAIRE, Mme A-M. LEMAIRE, Mme DE WAZIERS, Mme HIVER, Mme LEROY.

Excusés ayant donné procuration :

M. MERCUZOT a donné pouvoir à Mme FOURÉ
Mme VERRIER a donné pouvoir à M. RIFFLART.

Excusés, absents : MM. DECLÉ, SAVREUX, FOUCAULT, Mme SAVARIEGO, Mme DELÉTRÉ, DARRAGON, THÉVENIAUD, Mme RODINGER, RENAUX, DEBART, DUFOUR, OURDOUILLÉ, Mme VANDEPITTE, BOCQUILLON, CAPELLE, DOVERGNE, SURHOMME, Mme QUIGNON, Mme DELANNOY, SUIN, DELFOSSE, Mme CARON-DECROIX, WATELAIN, CLIQUET, DESFOSSÉS, STOTER, BOHIN, LENGLET, NOBLESSE, MAGNIER, PETIT, DURIEUX, THUILLIER, DINOARD, BABAUT, CHEVIN.

A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme HIVER.

Dans le cadre du pilotage, de la mise en œuvre et du suivi du projet TEN MOD, le PMGA s'est porté volontaire pour être le porteur du projet pour le compte des cinq EPCI suivants :

- CC Avre-Luce-Noye
- CC Nièvre et Somme
- CC Pays du Coquelicot
- CC Territoire Nord Picardie
- CC Val de Somme

Le fait que le Pôle soit porteur permet d'avoir une stratégie territoriale globale en termes de mobilité, et d'être le seul interlocuteur avec l'ADEME, financeur du projet à hauteur de 50 % pour un montant total de 200 000 € HT.

Pour cela un marché à appel d'offres devra être mis en consultation afin de recruter un bureau d'études qui réalisera les études pour les deux documents stratégiques. L'objectif est d'élaborer un

Plan de Mobilité Simplifié (PMS) et un Schéma Directeur Cyclable (SDC) par EPCI. L'objectif de ces deux documents est d'avoir un plan d'actions qui cible les investissements à réaliser dans la durée. Le PMS abordera toutes les mobilités (Transports en commun, modes doux, covoiturages, etc.) et le SDC lui permettra de faire un focus sur le développement du vélo dans chaque territoire (les investissements de voiries, service d'achat/location de vélo, service de réparation de vélo, etc.)

Ce marché est passé dans le cadre de l'Appel à Manifestation Intérêt TEN MOD (Territoire des Nouvelles Mobilités Durables) et sera conclu pour une durée de 2 ans et demain à partir de la notification, soit 18 mois pour l'élaboration des documents et 1 an pour la période de consultation et avis, ainsi que la validation dans les différentes instances.

L'estimation du coût de la prestation est de 200 000 € HT avec une répartition 50% financée par l'ADEME, et 50% financée dans un premier temps par le PMGA, mais la somme due par le PMGA sera partagée par les 5 EPCI du projet qui sont Autorité Organisatrice de la Mobilité.

Il est demandé au Comité syndical d'autoriser le Président à lancer la consultation et à signer les pièces se rapportant au marché TENMOD.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Décide de lancer l'appel d'offres pour le marché TENMOD
- Autorise le Président à signer les pièces se rapportant à ce marché.
- Autorise le Président à solliciter les subventions relatives à TENMOD.

Fait et délibéré le 21 février 2023
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Président,

P. RIFFLART

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2_20230221_111
Objet :	Finances - Autorisation de lancer l'appel d'offres pour le marché TENMOD
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-02-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1.1 - marchés sur appel d'offres
Identifiant unique :	080-200082063-20230221-2_20230221_111-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20230221-2_20230221_111-DE-1-1_0.xml	text/xml	947 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib2_Autorisation lancement march__ TENMOD.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20230221-2_20230221_111-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	120.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	21 février 2023 à 16h12min38s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	21 février 2023 à 16h12min47s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin
En attente de transmission	21 février 2023 à 16h14min50s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 février 2023 à 16h17min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 février 2023 à 16h18min03s	Reçu par le MI le 2023-02-21